

RENTREE 2026 – CLASSES DE 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}



Votre enfant entre en classe de 5^{ème}, de 4^{ème} ou de 3^{ème} à la rentrée 2026.

Il fera sa rentrée dans un collège favorable à l'épanouissement et au bien-être des élèves. Multiples espaces de travail, équipements numériques dans chaque salle et dans des espaces dédiés : salle multimédia, centre de documentation et d'information, salle de pratique sportive, auditorium en éducation musicale, service de restauration proposant des repas bio et végétariens cuisinés sur place dans une démarche de régie exemplaire, pôle médico-social, grand préau, très belle luminosité, établissement construit dans une démarche de qualité environnementale.

Le collège accueille les élèves des 4 niveaux (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}), ainsi que les élèves relevant du dispositifs ULIS Tsa et UPE2A Nsa.

DECOUVRIR LE COLLEGE :

En amont, vous aurez le loisir de découvrir les activités proposées par le collège en consultant le blog : <https://collegechabroux.blogs.laclassed.com>

LA RENTREE

- La rentrée des élèves de 5^{ème} est fixée au Mercredi 02 septembre 2026 de 09H00 à 11h00.
- La rentrée des élèves de 4^{ème} est fixée au Mercredi 02 septembre 2026 de 10h00 à 12h00 .
- La rentrée des élèves de 3^{ème} est fixée au Mardi 01 septembre 2026 de 13h30 à 15h30.

Réunion de rentrée pour les parents de 3^{ème} Mardi 01 Septembre 2026 18h.

Le service de demi-pension fonctionnera normalement dès la rentrée.

Le Mardi 01 septembre 2026 de 09h à 15h30 sera réservé à la rentrée des classes des élèves de 6^{ème}.

Tous les élèves seront présents le Jeudi 03 septembre selon leur emploi du temps.

LES CONTACTS UTILES

Téléphone collège : 04 87 64 87 20 (07H45-17H30)

– Contacter la direction ou le secrétariat :
ce.0694497n@ac-lyon.fr

– Prendre un rendez-vous concernant l'orientation de votre enfant :
[Auprès des CPE](#)

– Signaler ou régulariser une absence, donner une autorisation de sortie ... :
viesco.0694497n@ac-lyon.fr

– Contacter l'infirmerie :
ce.0694497n@ac-lyon.fr

– Contacter l'assistante sociale :
[Via Pronote ou appel sur les jours de présence](#)

– Contacter les services de l'intendance, concernant la cantine, les bourses... :
intendant.0694497n@ac-lyon.fr

DEMI-PENSION

Après la période d'inscription provisoire à la demi-pension du 01 au 19 septembre inclus, l'inscription définitive sera au forfait (1, 2, 3 ou 4 jours définis ou externe) valable sur l'année scolaire. (Coupon distribué à la rentrée scolaire)

Toute modification devra faire l'objet d'une demande écrite par le responsable légal et ne sera prise en compte que le trimestre suivant et après validation de l'établissement.

TARIFS :

Lors de votre inscription à la demi-pension, vous bénéficiez d'un tarif déterminé selon le quotient familial CAF (QF) connu de l'intendance du collège.

Le tarif maximum de 6€ sera appliqué d'office en cas de non transmission du document.

Une demande de modification de quotient familial ne sera effective qu'au trimestre suivant.

Le tarif de la cantine est entre 1€ et 6€ en fonction de votre quotient familial fourni par la CAF.

Tarif du repas élève occasionnel : 6€ à régler au plus tard le matin même avant 10H00

Renouvellement carte cantine : 3€

Renouvellement carnet de liaison : 3.50€

Protège carnet : 1€

MODALITES DE REGLEMENTS :

Le paiement s'effectue en milieu de trimestre à réception de la facture.

Les factures sont envoyées sur l'adresse mail du représentant légal désigné comme payant les frais de cantine lors de l'inscription.

- **Moyens de paiement acceptés :**

Par carte bancaire via Educonnect ➔ moyen préférentiel

- Chèques à l'ordre de l'agent comptable du collège Gilbert CHABROUX
- Virement bancaire : coordonnées indiquées sur facture
- Espèces auprès du gestionnaire du collège Gilbert CHABROUX